

# BIBLIOTHÈQUE DE SOCIOLOGIE CONTEMPORAINE

fondée par G. GURVITCH et dirigée par G. BALANDIER

## ŒUVRES DE GEORGES GURVITCH

<b>Traité de sociologie</b> (publié sous la direction de Georges Gurvitch) :	
Tome I : <i>Introduction, Sociologie générale, Morphologie sociale, Spécologie économique, Sociologie industrielle</i> (3 <sup>e</sup> éd., mise à jour), relié	40 F
Tome II : <i>Sociologie politique, Sociologie des œuvres de civilisation, Psychologie collective et Psychologie sociale, Sociologie et Ethnologie</i> , (3 <sup>e</sup> éd., mise à jour), relié	39 -
<b>La vocation actuelle de la sociologie :</b>	
T. I (4 <sup>e</sup> éd., corrigée) ..... 30 F t. II (3 <sup>e</sup> éd.) ..... 32 -	32 -
Déterminismes sociaux et liberté humaine (2 <sup>e</sup> éd., corrigée) ..... 20 -	20 -
Les cadres sociaux de la connaissance ..... 20 -	20 -

<b>ANSART (P.)</b>	
—	
<b>BAILEY (F. G.)</b>	
<b>BALANDIER (G.)</b>	
—	
<b>BOUGLÉ (C.)</b>	
<b>CHARNAY (J.-P.)</b>	
<b>CHELHOD (J.)</b>	
<b>DUVEAU (G.)</b>	
<b>DUVIGNAUD (J.)</b>	
<b>EVANS-</b>	
<b>PRITCHARD (E. E.)</b>	
<b>GABEL (J.)</b>	
<b>HALBWACHS (M.)</b>	
<b>HERTZ (R.)</b>	
<b>ISAMBERT-</b>	
<b>JAMATI (V.)</b>	
<b>LE BRAS (G.)</b>	
<b>LE CŒUR (Ch.)</b>	
<b>LEDRUET (R.)</b>	
<b>LEFEBVRE (H.)</b>	
<b>MAUSS (M.)</b>	
<b>MORENO (J. L.)</b>	
<b>REISSMAN (L.)</b>	
<b>SAINTE-SIMON (C.-H. de)</b>	
<b>SAUVY (A.)</b>	
<b>WHITE (M. G.)</b>	

<b>Marx et l'anarchisme</b> ..... 44 F	
<b>Naissance de l'anarchisme</b> ..... 30 -	
<b>Les règles du jeu politique</b> ( <i>sous presse</i> )	
<b>Perspectives de la sociologie contemporaine</b> ( <i>Hommage à Georges Gurvitch</i> , en collaboration avec R. Basitac, J. Berque et P. George) ..... 36 -	
<b>Sociologie actuelle de l'Afrique noire</b> (3 <sup>e</sup> éd.) ..... 32 -	

<b>Sens et puissance</b> ( <i>sous presse</i> )	
<b>Essais sur le régime des castes</b> (4 <sup>e</sup> éd.) ..... 18 -	
<b>La vie musulmane en Algérie</b> ..... 30 -	
<b>Le sacrifice chez les Arabes</b> ..... 12 -	
<b>Sociologie de l'utopie et autres « essais »</b> ..... 12 -	
<b>Sociologie du théâtre</b> ..... 32 -	

<b>La femme dans les sociétés primitives</b> ( <i>sous presse</i> )	
<b>Sociologie de l'aliénation</b> ..... 20 -	
<b>La mémoire collective</b> (2 <sup>e</sup> éd., augmentée) ..... 20 -	
<b>Sociologie religieuse et folklore</b> (2 <sup>e</sup> éd.) ..... 18 -	

<b>Crisées de la société, crises de l'enseignement</b> ..... 45 -	
<b>Etudes de sociologie religieuse (en réimpression)</b>	
<b>Le rite et l'outil</b> (2 <sup>e</sup> éd.) ..... 20 -	
<b>Sociologie du chômage</b> ..... 30 -	
<b>La vallée de Campan. Étude de sociologie rurale.</b> ..... 20 -	
<b>Sociologie et anthropologie</b> (4 <sup>e</sup> éd.) ..... 31 -	
<b>Fondements de la sociométrie</b> (2 <sup>e</sup> éd., augmentée)	
<b>Les classes sociales aux Etats-Unis</b> ..... 24 -	
<b>La physiologie sociale (Œuvres choisies). Introduction et notes de G. Gurvitch</b> ..... 10 -	
<b>Théorie générale de la population</b> : T. I (3 <sup>e</sup> éd.) : 24 F; t. II (3 <sup>e</sup> éd., entièrement réfondue) ..	27 -
<b>La pensée sociale en Amérique</b> ..... 18 -	

# sociologie actuelle de l'afrique noire

georges  
balandier

par

BIBLIOTHÈQUE DE SOCIOLOGIE CONTEMPORAINE  
*fondée par Georges Gurvitch et dirigée par Georges Balandier*

GEORGES BALANDIER

*Professeur à la Sorbonne*

SOCIOLOGIE  
ACTUELLE  
DE L'AFRIQUE NOIRE

*Dynamique sociale en Afrique Centrale*



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE  
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS  
1971

## SOCIOLOGIE DE L'AFRIQUE NOIRE

méthode parente de la nôtre. Une convergence s'ébauche. Elle devrait favoriser l'édification d'une sociologie dynamique et critique ; nous le rappelons souvent au cours de ce livre. On ne peut douter que le grand mouvement qui anime le corps des sociétés et des cultures du Tiers Monde soit incompatible avec le confort intellectuel.

G. B.

## DE LA TROISIÈME ÉDITION

## PRÉFACE

Voici quelques années, présentant la seconde édition de cet ouvrage — édition profondément remaniée et mise à jour —, j'insistais sur le fait de sa contribution à la construction d'une anthropologie dynamique et critique. J'entendais souligner ainsi son originalité, en raison des questions qu'il pose et de la nature des réponses qu'il propose, et suggérer la rencontre d'intention avec certaines entreprises novatrices conduites dans le cadre de la sociologie comparative et de l'anthropologie modernes. Des notions, comme celles de « situation coloniale » et « situation de dépendance », des phénomènes estimés révélateurs des rapports sociaux fondamentaux et de leur dynamique spécifique, comme le sont les mouvements religieux contestataires, se sont maintenant imposés à l'attention des spécialistes. Ils étaient au centre de la recherche dont ce livre restitue les résultats ; mais ils ne manifestent que l'un de ses aspects.

En fait, l'aspect le plus apparent. Les propositions théoriques, étroitement liées à la présentation des données et à leur analyse, ne sont pas toutes reprises au sein d'une théorie construite. Elles sont parfois impliquées par la démarche retenue, ou exprimées en raison de leur efficacité explicative immédiate, mais jamais formulées sur le mode catégorique. Elles restent souvent discrètes. Et l'un de mes commentateurs a pu exprimer le regret que je n'aie pas « exploité complètement le riche contenu théorique [des] recherches sur le terrain, en l'explicitant totalement » (1).

Ces virtualités ont incontestablement orienté mes travaux ultérieurs. Elles ont notamment provoqué, dans la mesure où la dynamique politique des Fang et des Ba-Kongo constitue, en quelque sorte, la trame du présent ouvrage, mon projet d'élaborer une

(1) Compte rendu de J. MAQUET, dans les *Cahiers internationaux de Sociologie*, XXXV, 1963, pp. 180-183.

*fang et kongo, de leurs « conditions » d'existence et de transformation, s'est maintenant élargie. Elle fait entrevoir la possibilité d'une anthropologie de la contestation (1). Elle différencie la dynamique inhérente aux structures de celle qui provoque leur modification profonde — et que l'on doit nommer diachronie.*

G. B.

<sup>(1)</sup> Recherche qui était en cours au moment où les événements de l'été 1968, en France, ont donné au terme *contestation* une vigueur politique qui l'emporte de beaucoup sur sa vigueur conceptuelle.

## INTRODUCTION

Les études consacrées aux changements sociaux opérant dans les pays en voie de développement, de même que les recherches relatives aux phénomènes dits « d'acculturation », se sont multipliées depuis 1945. Elles sont, dans beaucoup de cas, conditionnées par les exigences de l'actualité politique ; mais, dans ces circonstances, les spécialistes auxquels il est fait appel doivent souvent se contenter de résultats apparaissant plus comme ceux d'une technique minutieuse que comme ceux d'une démarche scientifique. Le déséquilibre reste incontestable entre le nombre des matériaux rassemblés et le degré d'élaboration atteint grâce au « traitement » imposé à ces faits. On ne peut douter qu'un travail d'évaluation critique soit périodiquement nécessaire ; il s'impose de plus en plus à l'esprit des chercheurs qui se sont engagés dans un tel champ d'étude (1).

Il s'agit là d'un domaine qui a peu sollicité l'intérêt des ethnologues et des sociologues de langue française, en dépit des matériaux nouveaux qu'il était en mesure de leur apporter. On doit d'autant plus regretter cette presque absence que la tradition de la sociologie française aurait donné, à ces recherches, un style original et les aurait souvent préservées des dangers d'une sorte d'empirisme naïf. Le travail critique indispensable au départ, nous l'avons entrepris, mais d'une manière partielle, en plaçant en tête de cet ouvrage l'examen de la notion de *situation coloniale*. C'est notre propre expérience, acquise depuis 1946 auprès de sociétés noires ouvertes à des processus de changement

(1) Cette évaluation a été tentée, pour une part, dans G. BALANDIER (sous la direction de), *Les implications sociales du progrès technique*, Paris, 1959.

ils ont, tout au moins pour certaines de leurs tribus, été signalés par les premiers observateurs comme des cultivateurs habiles. Chez eux, la terre appartenant au clan, où sont implantées les tombes, a une valeur éminente et on ne saurait l'abandonner impunément — ce fait explique notamment la moindre mobilité et la meilleure « résistance » de leurs villages.

En dehors de ces différences fondamentales, il convient d'insister sur celles qui concernent l'organisation même de ces sociétés. Alors que les Fang traditionnels disposent plus de prééminences et d'autorités circonstancielles que de chefferies, les Ba-kongo ont maintenu une relative centralisation qui s'exprime en la personne du « chef couronné ». A la tendance égalitaire des uns, s'oppose l'organisation hiérarchisée et esclavagiste des autres. Ce sont là des « conditions » qui ont joué un rôle déterminant à l'occasion des changements sociaux. Les Fang ont été, moins que les Ba-kongo, capables de s'ajuster aux espaces sociaux élargis que dessinent les nouvelles voies de communication et l'expansion économique. Ils ont été davantage affectés par l'apparition de l'économie monétaire et l'ouverture à la compétition ; à défaut de centralisation, leur ancien système politique impliquait un contrôle strict des « aînés » — chefs des familles étendues — sur les « marchandises » et le circuit assurant la circulation des femmes ; ce dirigisme primitif une fois perturbé, c'est l'ensemble des rapports sociaux qui se trouva atteint. D'un autre côté, la relative importance numérique des villages fang s'imposait autrefois pour des raisons d'insécurité ; ces dernières disparues, aucun frein n'a pu limiter l'éventuellement des groupements et leur interdispersion. Les conditions nécessaires à une centralisation de l'autorité se trouvaient ainsi gravement atteintes. Il importe d'ajouter que l'existence de l'esclavage domestique a, dans le cas des Ba-kongo, contribué à une moindre denaturalisation des rapports sociaux : il rendait difficile — sous risque de confondre « homme libre » et « esclave » — cette sollicitation de la coutume, que l'on pourrait dire mercantiliste, qui a opéré en pays fang. Et dont les conséquences apparaissent surtout à la transformation de la composition (et du taux) des « dots », à l'utilisation spéculative des femmes sur lesquelles s'exerce encore une autorité de type traditionnel. A ces premières et sommaires indications, nous ajouterons un complément indispensable en indiquant qu'il s'agit dans l'un des cas d'une société matri-linéaire, dans l'autre d'une société à dominante patrilinéaire. C'est là une différence de grande portée : les relations avec les « alliés » ne peuvent se dégrader impunément là où la relation oncle-neveu

maternel reste fondamentale, et l'appui qu'apporta le colonisateur à la montée du droit paternel eut dans ce contexte un retentissement exceptionnel.

Fang et Ba-kongo disposent donc de sociétés nettement différencierées, qui ont exprimé une résistance très *inégale* à l'intervention totale et intensive du colonisateur. Si l'on constate pour chacun de ces peuples une incontestable et ancienne reprise d'initiative, on doit cependant souligner combien cette dernière présente de l'un à l'autre des aspects spécifiques. Les Fang gabonais furent d'abord orientés par la nécessité d'opérer une véritable reconstruction sociale : leurs mouvements de remembrement clanique, de regroupement et de modernisation des villages, l'ont montré. Les Ba-kongo furent, par contre moins attirés par les problèmes d'ordre intérieur, parmi lesquels paraît en première place la recherche d'un substitut moderne à l'ancien « chef couronné », que par les problèmes résultant du rapport à la société coloniale. Leurs réactions unitaires — intervenant notamment par le truchement des églises néo-chrétiennes — s'organisent tôt et de manière non équivoque à l'encontre de la situation coloniale ; elles tendent à constituer, au-delà des groupements de parenté, des « petits particularismes » et des divisions administratives ou politiques, un ensemble kongo uniifié ; elles apparaissent comme les manifestations d'un nationalisme naissant.

L'éthnie ba-kongo se trouve établie et prépondérante au voisinage (et à l'intérieur) des deux grandes villes contrôlant l'Afrique centrale, Brazzaville et Léopoldville (Kinshasa). La proximité et la mobilité de la population citadine font qu'il existe entre milieu rural et milieu urbain de multiples communications et une *réciprocité d'influence* ; l'étude de l'un ou l'autre d'entre eux ne saurait guère être satisfaisante si elle s'accomplice de manière unilatérale. Nous avons donc entrepris, en dehors de cette mise en parallèle des deux ensembles ethniques, l'étude sociologique des Brazzavilles noires — des « centres » avoisinant la ville de type occidental. Le processus d'urbanisation, dans un pays où les villes sont nées de la colonisation, et l'extension croissante de l'emploi salarié au détriment de l'ancienne économie dite de subsistance, apparaissent en tant que phénomènes majeurs. Notre recherche devait s'organiser non seulement à partir du village, mais encore du centre urbain et du « chantier ». C'est en ces zones de contact que s'élaborent certaines innovations, que se construisent des modèles socio-culturels diffusés ensuite au-delà des frontières ethniques, que se fait un droit

## LA NOTION DE « SITUATION » COLONIALE

Le problème colonial, quelles que soient les apparences, continue à s'imposer à notre attention comme l'une des questions majeures sur laquelle ont à se prononcer les spécialistes des sciences sociales. La poussée des nationalismes nouveaux et les réactions induites par la décolonisation donnent à ce problème une acuité, et une actualité, qui ne tolèrent guère l'indifférence.

Les recherches anthropologiques, consacrées aux phénomènes de changements sociaux, n'ont guère tenu compte de la situation coloniale en tant que conjoncture particulière, imposant une certaine orientation aux agents et processus de transformation. Elles ont envisagé ces processus séparément — par exemple, sous la forme de l'intervention de l'économie monétaire et du salariat, de la diffusion de l'enseignement moderne, de l'action d'évangélisation, etc. ; mais elles ne les ont pas considérés comme constituant un tout et préparant à l'édification d'une société autonome et nouvelle. Ces travaux, pour leur plus grande part, furent organisés selon deux orientations : soit qu'ils tendent à aborder des problèmes théoriques concernant la nature même de la réalité culturelle, sa réceptivité aux influences culturelles étrangères, ses vicissitudes ; soit qu'ils visent à des résultats « pratiques », obtenus à l'aide d'enquêtes de portée restreinte, en se contentant souvent d'un empirisme commode. Toute étude *concrète* des sociétés affectées par la colonisation, s'efforçant à une saisie complète, ne peut cependant s'accomplir que par référence à ce complexe qualifié de situation coloniale. C'est en approfondissant l'analyse de cette dernière, en repérant ses caractéristiques selon le lieu de l'enquête, en examinant les mouvements qui tendent à sa négation, qu'il devient possible d'interpréter et de classer les phénomènes observés. Cette reconnaissance de la situation résultant des rapports entre « société coloniale » et « société colonisée » requiert du sociologue un continu effort critique, le mettant en garde contre

Sahara révèle des différences importantes de résistance à l'emprise des nations européennes. L'étude historique de la colonisation, après avoir manifesté l'importance du « facteur externe » quant aux transformations affectant les sociétés colonisées, remet en présence d'un « facteur interne » impliqué par les structures sociales et les civilisations soumises ; elle débouche, là, sur des problèmes où l'anthropologue retrouve les horizons familiers. Mais en dressant le tableau des réactions diverses à la situation coloniale, elle montre combien cette dernière peut avoir le rôle d'un véritable *révélateur*. La colonisation apparaît comme une épreuve imposée à certaines sociétés ou, si l'on peut risquer l'expression, comme une expérience sociologique grossière. Une analyse des sociétés colonisées ne peut oublier ces conditions spécifiques ; elles révèlent non seulement, comme l'ont aperçu quelques anthropologues (1), les processus d'adaptation et de refus, les conduites novatrices nées de la destruction des modèles sociaux traditionnels, mais elles manifestent aussi les « points de résistance » des sociétés colonisées, les structures et comportements fondamentaux — à certains égards, elles font toucher le roc. Une telle connaissance présente un intérêt théorique certain (si l'on considère la situation coloniale comme un fait relevant de l'observation scientifique et indépendamment des jugements moraux qu'elle provoque) et a une importance pratique réelle (elle suggère à partir de quelles données fondamentales tout problème doit être envisagé).

L'historien précise par ailleurs comment le système colonial s'est établi et s'est transformé, quels en furent, selon les circonstances, les divers aspects politiques, juridiques et administratifs ; il nous permet aussi de repérer les idéologies qui l'ont justifié (2). De nombreuses études insistent sur l'écart accentué existant entre les principes successivement mis en avant et la pratique, entre la *mission civilisatrice* (dont l'expression, sous une forme particulièrement emphatique, remonte à Napoléon III) et l'*utilité* désirée que Eugène Étienne définit en 1894 comme « la somme d'avantages et de profits devant découlir (de toute entreprise coloniale) pour la métropole » (3). H. Brunschwig évoque, dans son histoire de la colonisation française, la longue

série des malentendus qui la jalonnent. L. Joubert rappelle « le décalage qui existait, depuis l'adoption des formules de responsabilité civilisatrice, entre la théorie et les faits ; la rupture entre ces deux domaines, sinon l'hypocrisie qui justifiait par des principes humanitaires une exploitation pure et simple » (4). Ainsi, la situation coloniale apparaît comme possédant, d'une manière essentielle, un caractère d'*inauthenticité*. R. Kennedy, dans son étude intitulée *La crise coloniale et l'avenir*, montre comment chaque caractéristique du « colonialisme » — *colour line*, dépendance politique, dépendance économique, réalisations « sociales » insuffisantes, manque de contact entre les indigènes et la « caste dominante » — s'appuie sur une « série de rationalisations ». A savoir, d'une manière toute parallèle : la supériorité de la race blanche, l'incapacité des indigènes à se diriger, le despotisme des chefs traditionnels et la tentation qu'auraient les leaders politiques modernes de se constituer en « clique dictatoriale », l'incapacité des autochtones à mettre en valeur les ressources naturelles de leurs territoires, les médiocres ressources financières, la nécessité de maintenir le prestige, etc. (5). Le sociologue saisi, à la faveur de telles indications, combien la société européenne coloniale animée par une doctrine incertaine, dont il peut suivre le développement historique, condamnée à des comportements inauthentiques, liée par une image stéréotypée de l'indigène, agit en fonction de ces représentations sur la société colonisée. Nous avons, ailleurs, souligné l'importance de ce fait (3) ; il n'y a pas de sociologie des peuples colonisés sans cette attention accordée aux idéologies et aux comportements plus ou moins stéréotypés qu'elles entraînent.

L'historien rappelle que les sociétés colonisées modernes sont le produit d'une double histoire. Ainsi, dans le cas de l'Afrique, l'une proprement africaine — « ces sociétés, si stables, si immobiles en apparence, résultent toutes, ou presque toutes, de la combinaison variable des peuples divers que l'histoire a heurtés, brassés, superposés » (4) — qui a mis en présence des formes sociales homogènes (5), l'autre largement conditionnée par la

(1) Cf. L. P. MAIR, *The study of culture contact as a practical problem*, in *Africa*, VII, 4, 1934.

(2) Cf. J. HARMAND, *Domination et colonisation*, Flammarion, 1910, comme exemple « classique » de justification par les lois de la nature.

(3) Cité dans H. BRUNSWIG, *La colonisation française*, Calmann-Lévy, 1949.

(1) *Op. cit.*, p. 265.  
 (2) R. KENNEDY, *op. cit.*, p. 312 à 318.  
 (3) G. BALANDIER, Aspects de l'évolution sociale chez les Fang du Gabon, in *Cah. intern. de Soc.*, vol. IX, 1950, p. 82.  
 (4) R. MONTAGNE, Le bilan de l'œuvre européenne au-delà des mers, in *Peuples d'outre-mer et civilisation occidentale*, Semaines sociales de France, 1948.  
 (5) G. BALANDIER, *op. cit.*, p. 78.

risation et déracinement. Aussi, la constitution d'une bourgeoisie d'origine agraire qui est née, « comme le prolétariat, du contact avec la civilisation occidentale et de l'affaiblissement des valeurs traditionnelles »<sup>(1)</sup>. Les observations faites d'autre part quant au commerce et à l'industrie confirment, jusqu'à une époque récente, le schéma général proposé par R. Kennedy.

Pour introduire une référence africaine, évoquons la situation créée en Afrique du Sud par la minorité européenne<sup>(2)</sup>. Elle impose : ségrégation territoriale qu'exprime le *Native land act* de 1913 et ségrégation sociale que légalise le *Colour bar act* de 1926, qui réduit les travailleurs noirs aux seules tâches de manœuvres ; participation médiocre des Noirs au revenu national (ils n'en retiennent que 20 % en 1950) ; bases raciales données à l'organisation économique qui ne cesse cependant d'animer l'exode rural entraînant « prolétarisation » et « détribalisation ».

La situation particulière — en quelque sorte caricaturale — de l'Afrique du Sud montre combien les aspects économiques, politiques et raciaux sont étroitement liés<sup>(3)</sup> et combien une étude actuelle des peuples de l'Union ne peut se faire qu'en considérant tous ces aspects. Nous saisissons ainsi la nécessité impérieuse de considérer la *situation coloniale* comme un complexe, une totalité.

Les anthropologues anglo-saxons ont donné une place importante aux faits économiques considérés parmi les « forces » principales provoquant les changements sociaux et culturels.

Monica Hunter, dans son ouvrage célèbre *Reaction to conquest*, étudie les transformations survenues dans la société Pondo (Afrique du Sud) en fonction du facteur économique, d'abord, et du facteur politique (« qui est historiquement d'origine économique quoi que puissent dire les non-marxistes »), ensuite. Mais ces études, déjà nombreuses dans le seul domaine africain, furent souvent conduites par rapport à l'économie et à l'organisation sociale « primitives », en fonction des perturbations apportées par l'économie « moderne » et des problèmes conséquents. Il leur a manqué de se référer à l'économie coloniale, à la situation coloniale, d'avoir le sens d'une réciprocité de perspectives entre société colonisée et société coloniale. Les travaux inspirés par B. Malinowski présentent ces défauts au maximum : en examinant seulement le résultat du « contact » entre « institutions » de

même nature, en ne dépassant guère la simple description des changements et l'énumération des problèmes. Cela explique l'intérêt accordé aux seuls aspects ruraux, aux transformations affectant le village et la « famille », au problème du dépeuplement des campagnes. En ce domaine, les anthropologues ont établi des schémas significatifs : destruction de l'unité économique de la « famille », prédominance nouvelle des valeurs économiques, émancipation des jeunes générations, implantation d'une économie monétaire qui bouleverse les rapports personnels, atteinte aux hiérarchies traditionnelles, etc. Par contre, des phénomènes importants comme les nouveaux modes de groupement (y compris les partis politiques et les syndicats), l'apparition de classes sociales ou de pseudo-classes, la nature et le rôle du prolétariat, ne sont évoqués qu'en termes très généraux ; et les conflits qu'ils impliquent sont rarement analysés<sup>(1)</sup>.

Les études anciennes de caractère politique et administratif ont accordé, à ces derniers aspects, une attention plus minutieuse, bien qu'essentiellement pratique et « orientée ». Leurs indications montrent à quel point la société colonisée, sous son aspect urbain comme sous son aspect rural, et la société coloniale forment un ensemble, un système ; et suggèrent la nécessité pour toute étude d'un seul des éléments de se référer à l'ensemble. Elles attirent l'attention sur des antagonismes et des conflits qui ne s'expliquent que dans le cadre de la situation coloniale. Par ailleurs, la notion de « crise » se trouve implicitement au centre de ces préoccupations. Elles nous font retrouver, en le privilégiant, en l'exagérant peut-être, cet aspect pathologique des sociétés colonisées que nous avons déjà signalé.

## II. — Importance des faits politiques et des méthodes administratives

L'abandon de l'emprise politique et administrative ne doit pas faire oublier le rôle qu'elle a joué, et joue encore en certaines parties de l'Afrique. Historiens de la colonisation et anthropologues considèrent l'action administrative comme une des causes principales

(1) Cf. Ch. ROBEGUIN, *op. cit.*  
(2) J. BORDE, Le problème ethnique dans l'Union sud-africaine, in *Cahiers d'outre-mer*, n° 12, 1950.  
(3) Cf. W. G. BALLINGER, *Race and Economics in South Africa*, 1934.

les Églises nègres — connues sous le nom de *Kimbangistes* — agissant en pays ba-kongo (dans les deux Congo et en Angola). Cette « balkanisation » entretenue ou créée, les inimités ou rivalités entre groupes ethniques maintenues ou dérivées à des fins administratives, ont imposé à ces peuples une histoire particulière dont la connaissance est indispensable à toute analyse sociologique.

Le contrôle politique ne put s'effectuer que par l'intermédiaire des « chefs » et, dans une certaine mesure, par le truchement des institutions indigènes. Les chefs durent être intégrés dans l'ensemble du système administratif, directement ou indirectement. Mais cette « intégration » ne fut pas toujours facile : soit que la société colonisée, par une soumission toute fictive, cachât les chefs réels derrière les « chefs de paille », soit que l'administration coloniale, ne pénétrant pas la réalité du système politique indigène, créât « la chefferie en même temps que le chef » ou appelaît à la chefferie « un homme qui n'aurait jamais dû et pu y prétendre » (1). Fréquemment, l'administration bouleverse l'ordonnance des pouvoirs, crée des chefs nouveaux ou des chefs investis de pouvoirs entièrement nouveaux ; ainsi, en Afrique occidentale de colonisation française, le chef de village fut, en principe, un chef traditionnel chargé de certaines tâches administratives, tandis que le chef de canton devenait un « fonctionnaire spécialisé ». Deux types de pouvoirs (l'un né de l'histoire indigène, l'autre né de l'occupation européenne) furent contraints de coexister ; le premier soumis au second ; tous deux antagonistes. Et les rapports administratifs du Gabon et du Congo, par exemple, évoquent avec monotone le manque d'autorité des chefs administratifs ou les compétitions entre chefs traditionnels et chefs administratifs. L'équilibre politique des sociétés colonisées s'en trouva profondément transformé. M. Fortes, dans ses études capitales consacrées aux Talensi du Ghana, a montré comment l'installation de chefs officiels — qui prennent racine par le rôle, d'abord officieux, qu'ils détiennent en matière judiciaire — a déplacé l'équilibre et altéré l'originalité d'une société sans tête politique mais non sans organisation réelle sous l'anarchie apparente. C'est en partie contre cette dénaturation politique que réagissent les nationalismes naissants. Et cela explique, pour une part, le caractère *ethnique* qu'ils peuvent avoir à l'origine. L'exemple du Nigeria est, sur ce point, significatif : à un nationalisme *nigerien*, qui cherche sa voie, s'opposent une « tendance

à ajuster les vieilles fidélités tribales à un cadre nouveau dont les limites paraissent difficiles à fixer » et des rivalités entre « nationalismes tribaux » qui s'expriment par des partis politiques concurrents à assise ethnique (1).

Sur tous ces faits, les animateurs de l'anthropologie appliquée ont porté une attention précise — en recherchant d'abord cette « adaptation scientifiquement contrôlée » définie par L. Mair. Les études minutieuses des anthropologues anglais (nous avons évoqué, ailleurs, l'importante littérature consacrée aux « systèmes politiques » et à l'organisation sociale), la place accordée aux problèmes d'ordre politique dans les programmes de recherche et dans certaines revues spécialisées, sont devenues significatives de cet intérêt. Les phénomènes les plus récents : montée des nationalismes et des partis politiques, naissance des opinions politiques, etc., commencent à être étudiés et non plus le seul équilibre politique traditionnel. De tels problèmes soumettent l'anthropologie moderne à rude épreuve ; elle se trouve, par une telle recherche, au cœur de la réalité sociale la plus actuelle.

### III. — Apports de la sociologie et de la psychologie sociale

#### Société coloniale et société colonisée

A partir de ces premières données, il devient plus facile de situer, et d'apprécier, les apports de la sociologie et de la psychologie sociale. Dans un ouvrage consacré aux « colonies », E. A. Walcker attire l'attention sur le fait que celles-ci constituent des « sociétés plurales » (2). Il précise que la « colonie » (société globale) « se compose en général d'un nombre de groupes plus ou moins conscients de leur existence, souvent opposés les uns aux autres par la couleur, et qui s'efforcent de mener des vies différentes dans les limites d'un cadre politique unique ». Et Walcker poursuit : ces « groupes qui parlent des langues différentes ont une nourriture différente, se livrent souvent à des occupations différentes qui leur sont désignées par la loi ou la coutume, portent des vêtements différents... vivent dans des types différents d'habitations, cherchent des traditions différentes, adorent des dieux différents, entretiennent des idées différentes du bien et du mal. De telles sociétés ne sont pas des

(1) Cf. P. MERCIER, Remarques sur la signification du « tribalisme » actuel en Afrique noire, in *Cah. int. de Soc.*, XXI, 1961.  
 (2) *Les colonies, passé et avenir* : chapitre intitulé : « Colonies tropicales et sociétés plurales ».

(1) Cf. R. DELAVIGNETTE, *op. cit.*, p. 130.

de la colonisation). Toutefois, il s'agit d'une société qui a pour fonction de dominer, politiquement, économiquement et spirituellement ; elle tend à donner à ses membres, selon la formule de R. Delavignette, « l'esprit féodal ». Le fait important est que cette *société dominante* reste une *minorité à un fort degré* : le déséquilibre est grand entre la masse des coloniaux et la masse des colonisés. La crainte demeure, plus ou moins consciente, de voir la hiérarchie se rétablir selon ce seul critère des masses.

L. Wirth a porté cependant un jugement bien simpliste lorsqu'il affirma que, dans le cas des situations coloniales, « le groupe dominant peut maintenir sa position supérieure en faisant simplement jouer la machine militaire et administrative » ; tant la disproportion des civilisations matérielles est énorme (1) ! Il n'a même pas entrevu la vigueur des décolonisations en gestation. Il a sous-estimé aussi quantité d'aspects importants ; procédés par lesquels le groupe dominant se rend intouchable ; en réduisant le contact au minimum (ségrégation), en se donnant comme modèle tout en n'accordant pas les moyens de réaliser ce modèle (l'assimilation présentée comme condition de l'égalité — parce qu'on la sait impossible ou parce qu'on la limite) ; idéologies justifiant la position dominante ; procédures politiques destinées à maintenir le déséquilibre en faveur de la société coloniale (et de la métropole). Aspects auxquels il faut ajouter le transfert, plus ou moins dirigé sur certains groupements, des sentiments provoqués par la contrainte politico-économique : ainsi, sur les Libano-Syriens en Afrique occidentale, sur les Indiens en Union sud-africaine et sur les *coloured* d'une manière quasi générale. Dans la mesure même où la distance entre les civilisations tend à se réduire, les rapports de masses jouent davantage, la force n'est plus suffisante pour maintenir la domination et les moyens plus indirects sont aussi utilisés.

La société coloniale n'est pas homogène. Elle a ses « factions » ou « clans », qui sont plus ou moins fermés les uns aux autres, plus ou moins rivaux et qui ont leur propre politique indigène. Cette société est, par chacun de ces éléments, inégalement distante de la société colonisée ; mais la politique de domination et de prestige exige qu'elle soit fermée et distante : ce qui ne facilite pas la compréhension et impose le recours facile aux « stéréotypes ». Le particularisme des coloniaux « prépondérants » s'est d'abord exprimé par rapport aux « étrangers » de race blanche. Ceux-ci constituent une minorité au sens plein du terme,

numériquement et sociologiquement. Ils peuvent avoir un statut économique élevé, ils n'en sont pas moins soumis à des servitudes administratives. Ils sont suspects en raison de leur nationalité, et souvent coupés de la « véritable » société coloniale. Dans la mesure même où ils sont rejetés, ils se constituent en minorités nationales et ont souvent des relations plus étroites avec les autochtones. Cette « familiarité » plus grande, et la condition mineure qui est la leur, expliquent les réactions ambivalentes des indigènes à leur égard : une certaine intimité nuancée de mépris ; les ressentiments peuvent se reporter sur eux avec une relative impunité et ils permettent des transferts à bon marché.

Dans l'échelle du discrédit s'attachant aux groupements dominés, celui des *coloured* (métis et étrangers de couleur) est le plus défavorisé. Il est d'autant plus voué à l'isolement par des mesures discriminatoires, réduit au rôle de « communauté subrepticement les positions tenues par les Blancs » (1). L'imbrication des faits d'ordre racial et des faits d'ordre économique se manifeste alors pleinement. Dans le cas des métis, l'isolement est plus absolu encore, en raison de leur caractère de « compromis racial ». Ils n'arrivent à se regrouper, à constituer une société viable, que dans des circonstances exceptionnelles — celle des « Bastards de Rehoboth », dans l'ancien Sud-Ouest africain allemand, est particulièrement célèbre — et en imposant à celle-ci une stricte fermeture. Ils sont rejetés, ainsi que l'a noté A. Siegfried à propos des *Cape coloured*, vers une race noire avec laquelle ils ne veulent pas se confondre ; ils visent à être assimilés par la société coloniale qui leur reste plus ou moins fermée, selon les circonstances locales, ou leur concède un statut personnel (2), consacrant d'une manière légale leur position particulière. Compromis racial, ils ne constituent nullement un « compromis social ». On peut difficilement voir en eux un instrument de liaison entre société colonisée et société coloniale. Leur alliance politique avec l'élite de la société colonisée n'a guère été durable : ainsi, la *Conférence des Non-Européens* créée en 1927,

(1) Cf. A. SIEGFRIED, *Afrique du Sud*, Armand Colin, 1949, p. 75. Aussi, *Handbook on race relations in South Africa*, sous la direction de E. HELLMANN, 1949, et J. BORDE, *op. cit.*, p. 330-340.

(2) Comme cela fut tenté, avant 1939, dans les territoires de dépendance française : en A.O.F. (1930), à Madagascar (1934), en A.E.F. (1936), en Indochine (1938).

et par la civilisation. En ces domaines, l'altérité paraît absolue : celle que manifesta le langage en opposant le « primitif » et le civilisé, le païen et le chrétien, les civilisations techniques et les civilisations « arriérées ». Plus que la situation coloniale, c'est ce fait très apparent — la mise en contact de civilisations hétérogènes et les conflits conséquents — qui attira l'attention des anthropologues au cours des dernières décennies.

#### *Etude des « contacts » de cultures*

La systématisation de semblables recherches ne s'est cependant effectuée qu'à une époque tardive. Les premières études de B. Malinowski, quant à ce problème, se situent aux environs de 1930, et son introduction au volume *Methods of Study of Culture Contact in Africa* (1) est encore postérieure. C'est dans cet essai que s'affirme sans équivoque la volonté d'étudier les sociétés telles qu'elles existent (« une société indigène intacte apparaissant comme une fiction ») et de donner à « l'anthropologie » un caractère pratique. Malinowski y définit, selon sa propre expression, la « situation de contact » (*contact situation*). Il y précise la notion de culture « nouvelle », constituée d'éléments « partiellement fusionnés », mais dont on ne saurait dire qu'elle est le produit d'une sorte d'assimilation mécanique des éléments culturels incorporels. Il critique une semblable conception en insistant sur le fait que l'apport de la société européenne, qui contrôle dans une large mesure la situation, est « hautement sélectif ». Et il met en garde contre le risque d'une « approche unilatérale » ; sur ce point, cependant, il se révèle réservé et prend soin d'indiquer que son intention n'est ni d'accuser, ni de faire « un plaidoyer pro-indigène ».

Les phénomènes de changements culturels pourraient être évalués à partir d'un « point zéro », qui définirait les conditions de l'équilibre social antérieurement aux interventions européennes. Ce serait là une vue naïve, qui méconnaîtrait les influences à distance, les « discordances » déjà existantes, et qui surestimerait les possibilités de reconstruction et d'interprétation de l'état antérieur. La référence à une ancienne situation, où la tribu aurait été préservée de tout contact, paraît dangereusement illusoire. B. Malinowski s'élève contre « la passion de la reconstruction » pseudo-historique. L'observation de la réalité actuelle, dit-il, doit suffire (2) au chercheur engagé dans

(1) Memorandum XV, International Institute of African Languages and Cultures, 1938.

(2) Exactement : « is sufficient for all he needs to know », *ibid.*, p. 32.

l'étude du *culture contact*. Les institutions conservées fonctionnent dans le contexte nouveau de manière différente qu'elles le faisaient dans l'ancien contexte — c'est beaucoup plus les données comparatives, que les données historiques incertaines, que doit rechercher le spécialiste attaché à de tels problèmes. On retrouve là cette tendance, tôt dénoncée par A. Kroeber, selon laquelle le fonctionnalisme refuse l'histoire. Orientation que Malinowski a justifiée par le manque d'informations incontestables en nombre suffisant — *Ignoramus ignorabimus* — tout en reconnaissant que l'étude des contacts et changements culturels est dans une certaine mesure une micro-histoire et une histoire à « court terme ». Cette position doctrinale se retrouve affirmée, à partir d'un examen critique concernant l'œuvre de deux de ses élèves (L. Mair et M. Hunter), dans son ouvrage *The Dynamics of Culture Change* ; elle y paraît très faiblement tenue. Dans un article sévère évaluant cet essai théorique, M. Gluckman eut beau jeu de montrer que les idées de Malinowski concernant l'histoire — mêlant histoire objective et histoire subjective — sont confuses (1). Et ce critique rappelle avec raison l'existence de matériaux (documents officiels, livres d'explorateurs et de missionnaires, etc.) ayant une valeur certaine, la nécessité de recourir aux indications qu'ils recèlent pour comprendre la naissance de telle ou telle situation particulière, le développement de tel ou tel processus. Ainsi, lorsque Malinowski constate que la paix coloniale « a effacé les anciennes hostilités tribales » (2), et rejette un tel phénomène dans le passé aboli, il se prive d'un élément indispensable à la connaissance du présent. L'occupation européenne a supprimé l'expression *militaire* des antagonismes et conflits tribaux, mais elle les a utilisés à des fins commerciales et politiques, ou a fini par provoquer à son encontre une unité de circonstances. On ne saurait apprécier valablement ces dynamismes sans une référence à leurs antécédents.

Nous ne pouvons qu'adhérer aux critiques formulées par M. Gluckman. Chaque fois que ce sera possible, nous ferons sa place à l'arrière-plan historique. La *situation* à l'occasion de laquelle nous étudions les changements socio-culturels s'est construite ; l'analyse qu'elle requiert n'est fructueuse qu'en recherchant les données essentielles de l'histoire coloniale locale. Nous avons déjà évoqué ce fait, mais il convient de rappeler aussi combien la notion de *situation* est capable d'assurer à un haut degré

(1) M. GLUCKMAN, Malinowski's Functional Analysis of Social Change *Africa*, vol. XVII, 2, April 1947, p. 103-121.  
(2) *The Dynamics of Culture Change*, New Haven, 1945, VIII, p. 84-85.

tion — et non seulement à partir des « variantes » qui impose le contexte africain. L'un ou l'autre de ces points de vue ne peut être omis ; mais on voit aussitôt que cette constatation atténue la séparation radicale dressée par B. Malinowski. D'une manière toute semblable, il est impossible d'opposer le milieu « coutumier » au milieu « détribalisé ». De l'un à l'autre, il existe de nombreuses communications, de multiples échanges et un jeu d'influences réciproques. En choisissant d'étudier, en même temps que les « Brazzavilles noires », les sociétés paysannes voisines (1), c'est ce caractère d'interdépendance, cette réciprocité que nous avons voulu manifester. Mieux, nous pensons qu'en cette circonstance une recherche unilatérale aurait perdu beaucoup de sa signification (2). En ce sens, les observations parallèles, enregistrées sur des colonnes parallèles, telles que les organise Malinowski (3), ne peuvent guère conduire à une analyse en profondeur. Des liaisons essentielles sont esquivées. Enfin, d'une manière beaucoup plus large, c'est l'ensemble de sa théorie de la culture qui est mis à l'épreuve à l'occasion de cette recherche particulière. L'unité distinguée par son analyse de la culture est l'*institution* qui répond à des besoins fondamentaux, physiologiques et psychologiques (4). On connaît ce point de départ, qui incite le célèbre anthropologue à considérer le « contact culturel » comme s'effectuant entre institutions de même type. Chaque institution « occidentale » a d'abord « à diriger son impulsion vers son équivalent indigène » (5) ; c'est donc, pourra-t-on dire, d'une manière toute *horizontale* que sont saisies les effets primaires du contact et il est admis, par ailleurs, qu'une institution donnée peut être remplacée par toute autre capable de répondre aux besoins fondamentaux qui l'ont suscitée. Bien que Malinowski s'efforce de ne pas se laisser entraîner à cette réduction, c'est vers elle qu'il tend, en particulier lorsqu'il s'attache à définir « le facteur commun à tout changement culturel » (6). Cette conception conduit à réduire le rôle des rapports conflictuels (nous l'avons déjà signalé), à saisir les phénomènes d'une manière essentiellement descriptive, à manquer l'analyse des liaisons et interactions complexes qui s'établissent dans le champ d'un système social soumis au chan-

(1) Dans cet ouvrage, les chapitres consacrés aux groupements ba-kongo.  
 (2) Cf. M. GLUCKMAN, *Tribalism in modern British Central Africa*, in *Cah. d'Etudes afric.*, I, 1960.  
 (3) Cf. *The Dynamics...*, chap. VII, p. 73 ss.  
 (4) B. MALINOWSKI, *A Scientific theory of Culture*, Chapel Hill, 1944.  
 (5) *The Dynamics...*, p. 65.  
 (6) *The Dynamics...*, chap. VI, p. 64 ss.

gement. Ces insuffisances sont d'autant plus apparentes que Malinowski ne précise en rien sa pensée lorsqu'il affirme que le contact s'établit « entre institutions ». Est-il suffisant de considérer l'impact entre le christianisme, et les cultes et la magie négro-africains, pour saisir toutes les significations et fonctions qui sont associées aux messianismes bantou ou aux églises « séparatistes » — y compris les réactions « nationalistes » qui s'y attachent ? Évidemment non. C'est pour ne pas avoir précisé quelle réalité représente la « colonie », société globale, et ne pas avoir défini sans réticence la « situation » dans laquelle intervient le contact, en même temps que pour des raisons d'ordre théorique, que Malinowski a mal abordé ce problème. Divers travaux (en général, les plus polémiques) ont insisté par contre sur l'*état de crise* que révèlent la plupart des sociétés colonisées. Ce qui est vrai dans la mesure où la minorité dominante s'oppose aux véritables solutions ; car il apparaît bien que, dans le cas de la société colonisée, la recherche de ses normes modernes coïncide avec la recherche de son autonomie. Ce fait impose au sociologue une méthode d'analyse en quelque sorte clinique. Et nous avons, dans une étude ancienne, montré combien l'examen des sociétés colonisées, par le biais de leurs crises spécifiques, fait accéder à certains regards à « une position privilégiée » (1). De telles crises remettent en cause la quasi-totalité de la société, les institutions comme les groupements et les symboles sociaux. Les désajustements constituent autant d'issues permettant à l'analyse de s'insinuer et de saisir non seulement les phénomènes de contact entre société dominante et société dépendante, mais encore de mieux comprendre cette dernière dans ses formes traditionnelles, en manifestant certaines faiblesses caractéristiques ou certaines structures et représentations collectives irréductibles. De telles crises, qui affectent la société globale dans son ensemble, constituent autant d'aperçus sur cette « totalité » et sur les relations fondamentales qu'elle implique (2) ; elles facilitent cette étude concrète et complète déjà recommandée par Marcel Mauss.

(1) G. BALANDIER, *Aspects de l'évolution sociale chez les Fang du Gabon*, I : Les implications de la « situation coloniale », op. cit. De même, les programmes radicaux de modernisation et de développement entrepris après l'indépendance sont, durant un temps, créateurs de « crises », pour les sociétés traditionnelles dont ils affectent. Ils jouent aussi le rôle de « révélateurs ».  
 (2) Monica HUNTER avait « frôlé » cette constatation. Elle a écrit : « L'étude du *culture contact* montre clairement que la société est une, et que lorsqu'un seul aspect est modifié, l'ensemble est affecté », *Reaction to Conquest*, p. 552. Elle s'est contentée de cette notation, sans chercher à l'approfondir et sans en tirer des conséquences d'ordre méthodologique.

de *contre-acculturation* (1) (réaction à la fois culturelle, raciale et politique), les mouvements sociaux tels que les « églises nègres » et les messianismes négro-africains, de même que les transformations et les aménagements clandestins apportés à des institutions et groupements traditionnels. Il serait également nécessaire d'apprécier comment ces conditions ont conduit tantôt à un renforcement des particularités ethniques, tantôt à la fusion de larges groupes ethniques unis de manière plus ou moins durable par les mêmes modes de protestation. En tous ces domaines, les auteurs ont souvent recours à des notions empruntées à la psychologie sociale et à la psychanalyse — tout au moins ceux qui ne s'arrêtent pas aux seules manifestations extérieures des faits de contact et poursuivent leurs investigations en profondeur (2). C'est aux indications tirées de la « psychologie coloniale » ou de la « psychologie de la colonisation » qu'il convient maintenant de s'attacher.

De telles disciplines se sont peu développées malgré l'ancienneté relative des premiers essais : celui de H. de Saussure, consacré à la *Psychologie de la colonisation française* (3), remonte à 1899. Et G. Hardy rappelait dans une de ses études que « nous en sommes encore aux balbutiements » (4). Les anthropologues opérant en pays colonisé ont souvent abordé le domaine psychologique sans s'y intéresser d'une manière précise : la notion d'institution (avec l'importance qu'elle prend dans l'œuvre de Malinowski et dans celle de ses disciples), celles de primitivité et de mentalité primitive (qui ont marqué les recherches françaises) n'orientaient guère vers une psychologie du colonisé. Quelques auteurs français ont cependant envisagé des problèmes de cette nature : ainsi Émile Cailliet, dans son *Essai sur la psychologie du Hova*, qui date de 1924. Raoul Allier, dans son étude intitulée : *La psychologie de la conversion chez les non-civilisés*, analyse l'influence psychologique d'un des modes d'intervention de la colonisation, l'action de conversion au christianisme. Il y pose la question de la valeur des conversions opérées

(1) A une date récente (fin 1961), des manifestations survenues en Rhodésie ont incité à l'abandon des vêtements de type européen, des lunettes et des montres en tant qu'ils sont des « symboles d'oppression ». Dans cette région semi-industrialisée, il fut alors affirmé que l'industrie serait détruite si elle devait apparaître comme un obstacle au « nationalisme bantou ». Cf. R. BASTIDE, *op. cit.*, et l'interprétation des civilisations et psychologie des peuples, in *Revue de psychologie des peuples*, n° 3, 3<sup>e</sup> trim. 1950.

(2) H. de SAUSSURE, *Psychologie de la colonisation française dans ses rapports avec les sociétés indigènes*, Paris, 1899.

(3) G. HARDY, La psychologie des populations coloniales, in *Revue de psychologie des peuples*, n° 3, juin. 1947.

et montre que ces dernières entraînent une transformation de la mentalité et que, selon l'expression de R. Bastide, « en apprenant les concepts chrétiens, on entre par cela même à l'intérieur de la logique occidentale ». C'est aussi à l'influence missionnaire que M. Leenhardt consacre un chapitre de son ouvrage, *Gens de la Grande-Terre*, pour affirmer qu'elle aide à une prise de conscience de la personnalité et à la formation de l'individu-alisme. Les recherches de R. Maunier tenaient compte, d'une manière incidente, de certains faits psychologiques ; elles insistaient sur le rôle de l'imitation, active sous ses différentes manifestations.

L'un des rares ouvrages récents qui se soient attachés aux faits psychologiques, exprimant les relations entre « colonial » et « colonisé », est celui de O. Mannoni. Dans sa *Psychologie de la colonisation*, cet auteur oppose la personnalité du malgache « typique » — caractérisée par le « complexe de dépendance » et la fuite de la responsabilité personnelle (1) — à celle du malgache « évolué » qui a brisé les liens de dépendance et s'installe dans l'insécurité. O. Mannoni insiste sur les troubles affectant la personnalité de l'« européenisé » ; il en souligne l'aspect en quelque sorte pathologique (qui correspond, au niveau des structures psychologiques), à cet état de crise que nous avons noté au niveau des structures sociales), mais sans le rattacher suffisamment à l'état social concret (la personnalité nouvelle peut difficilement se « situer » au sein des structures sociales transformées par la colonisation) ; il en signale la « duplicité apparente » qui fait penser à « deux rôles joués et incarnés par le même acteur », ainsi que l'ambiguïté révélée par le besoin « d'accélérer l'évolution » associé au « regret pour les temps anciens ».

Quant à l'Européen « colonial », il peut liquider son « infériorité » à la faveur du rôle dominant qui est le sien dans une situation coloniale (ce qui est, en quelque sorte, l'avantage psychologique complétant ses avantages matériels). Le « colonial » est, jusqu'au profond de son inconscient, lié au système colonial — et transformé par ce système comme en témoigne souvent son sentiment d'être supérieur « aux Européens de la métropole ». Mannoni montre comment ces deux types de personnalité, le « colonial » et le « colonisé », ont pu se déterminer réciproquement. Il suggère comment leurs transformations sont liées aux

(1) D. WESTERMANN, *Noirs et Blancs en Afrique*, p. 46 : « La responsabilité personnelle est évitée autant que possible. » La notation est de même nature.

Cette simple et sommaire évocation suggère le décalage existant entre l'image sociologique construite par l'anthropologue « classique » et celle que le militant dessine. Il faut cependant mentionner les ré-orientations de la recherche anthropologique et sociologique qui ont abouti à une analyse des sociétés traditionnelles plus dynamique, plus soucieuse des conjonctures les affectant. L'étude des mouvements messianiques, notamment en Mélanésie, a fini par entraîner une conception moins fixiste des systèmes sociaux et a imposé à l'attention des anthropologues les phénomènes de rébellion « primitive » (1). Un même glissement d'intérêt s'est produit à propos des sociétés africaines. Avec les recherches consacrées aux innovations politico-religieuses, prophétiques ou messianiques, aux rébellions paysannes telles que le Mau-Mau des Kikuyu du Kenya, aux premières manifestations du nationalisme. Mais en cette matière, l'ouvrage peu connu de E. Evans-Pritchard — *The Sanusi of Cyrenaica* — conserve une valeur exemplaire ; il montre la naissance d'un nationalisme à forme religieuse, à efficacité unitaire, au sein de tribus bédouines opposées par les particularismes. Durant le temps où ces recherches progressent, un effort parallèle est accompli pour insérer les notions d'antagonisme, de tension, de conflit, d'ambivalence dans les schémas servant à interpréter les systèmes sociaux traditionnels ; symbolisons cette entreprise par un titre : *Rituals of Rebellion in South-East Africa*, par Max Gluckman (2). Ce double mouvement contribue à faire naître le besoin d'une théorie sociale à la fois plus dynamique et plus critique (3).

#### IV. — Conclusions pour l'étude

Nous avons considéré certains faits que les auteurs anglo-saxons ont rassemblés sous les notions de « heurt des civilisations » ou de « heurt des races », mais nous avons montré que dans le cas des peuples dépendants ces heurts ou contacts ont opéré dans des conditions très particulières. A cet ensemble de conditions, nous avons donné le nom de *situation coloniale*. On peut définir cette dernière en retenant les plus générales et les plus manifestes d'entre elles : la domination imposée par une minorité

étrangère, « racialement » et culturellement différente, au nom d'une supériorité raciale (ou ethnique) et culturelle dogmatiquement affirmée, à une majorité autochtone matériellement inférieure ; la mise en rapport de civilisations hétérogènes : une civilisation à machinisme, à économie puissante, à rythme rapide et d'origine chrétienne s'imposant à des civilisations sans techniques complexes, à économie retardée, à rythme lent et radicalement « non chrétiennes » ; le caractère antagoniste des relations intervenant entre les deux sociétés qui s'explique par le rôle d'instrument auquel est condamnée la société dominée ; la nécessité, pour maintenir la domination, de recourir non seulement à la « force » mais encore à un ensemble de pseudo-justifications et de comportements stéréotypés, etc. Cette seule énumération est cependant insuffisante.

Nous avons préféré, à la faveur des « vues » particulières prises par chacun des spécialistes, saisir la situation coloniale dans son ensemble et en tant que système. Nous avons considéré les éléments à partir desquels toute situation concrète peut être décrite et comprise, montré comment ils sont liés entre eux et qu'ainsi toute analyse partielle est en même temps partielle. Cette *l'otalité* met en cause les « groupements » composant la « société globale » (la colonie) comme les représentations collectives propres à chacun d'entre eux. Mais la situation coloniale s'est modifiée et à un rythme qui s'est accéléré ; cela impose donc *de la saisir historiquement*, de la dater, de l'examiner jusqu'au moment de sa suppression.

La société autochtone à laquelle s'attache l'anthropologue participe à un degré plus ou moins important (selon son volume, son potentiel économique, son conservatisme culturel, etc.) à la situation coloniale ; elle est ou fut un des groupements constituant la « colonie ». Et l'on conçoit mal qu'une étude satisfaisante de cette société puisse se faire sans tenir compte de cette double réalité : la « colonie » ou société globale au sein de laquelle elle s'est inscrite, et la situation coloniale ; surtout lorsqu'elle se donne pour objet avoué les faits résultant du « contact », les phénomènes ou processus de changement. Quand, procédant de manière unilatérale, elle décèle ces derniers par rapport au seul fonds traditionnel (ou « primitif »), elle ne peut guère que les énumérer et les classer ; de même, lorsqu'elle se limite à l'étude du « contact » entre « institutions » de même nature (comme le recommande B. Malinowski). En fait, les aspects « modernistes » une fois repérés ne deviennent compréhensibles que par rapport à la situation coloniale ; et c'est vers cette reconnaissance que

(1) Cf. P. WORSLEY, *The Trumpet Shall Sound*, London, 1957.

(2) Manchester, 1954.

(3) Brève revue des travaux britanniques, dans P. WORSLEY, *The Analysis of Rebellion and Revolution in Modern British Social Anthropology, Science and Society*, XXV, 1, 1961.

rents ». Les deux complexités « s'entrecroisent, se recoupent, agissent l'une sur l'autre » ; elles créent « un enchevêtrement de faits que seule une bonne méthodologie peut débrouiller » (1). J.-P. Sartre a évoqué cette analyse pour formuler son accord avec la méthode qu'elle implique — applicable, selon lui, « dans tous les domaines de l'anthropologie » (2). En reconnaissant cette complexité multiple, l'étude dynamique des sociétés traditionnelles « en transition » permet de corriger la représentation simplifiée de structures sociales considérées trop souvent sous l'angle de la « pureté », ou de la « primitivité ».

D'un autre côté, l'étude des structures sociales, dans un contexte de changements nombreux et accélérés, révèle avec un véritable effet de grossissement le caractère « approximatif » de leur agencement au sein de la société globale. Elle manifeste les contradictions existant entre les divers principes de structuration et d'organisation, ainsi que les décalages existant entre les aspects « officiels » de la société et la pratique sociale. C'est, en effet, à l'occasion d'une telle conjoncture que se perçoivent avec netteté les incompatibilités et les discordances, les conflits d'intérêt et les types de stratégie auxquels peuvent recourir les groupes et les individus. Ainsi se trouve-t-on mis en garde vis-à-vis de la tendance conduisant à valoriser l'aspect statique et à affirmer (implicitelement) la quasi-perfection des sociétés traditionnelles envisagées en tant que systèmes.

Dans un article consacré aux méthodes de l'ethnologie, F. Boas observait : « Il ne suffit pas de savoir comment sont les choses, mais comment elles sont venues à être ce qu'elles sont (3). » La démarche reste incomplète : elle doit s'inscrire dans un mouvement dialectique qui en visage aussi les procédés grâce auxquels les choses restent provisoirement « ce qu'elles sont » et décèle les forces qui leur imposeront de nouveaux agencements. L'étude diachronique et relationnelle des sociétés dites hier « primitives » prépare à une telle et nécessaire exigence. Elle permettra d'instaurer — et c'est urgent — une *anthropologie et une sociologie dynamiques*.

(1) H. LEFEBVRE, Perspectives de la sociologie rurale, in *Cah. intern. de Soc.*, XIV, Paris, 1953.

(2) J.-P. SARTRE, Questions de méthode, *Les temps modernes*, 139, Paris, 1957.

(3) F. BOAS, The Method of Ethnology, *American Anthropologist*, vol. 22, 1920.